



RÉUNION SUR LE POTENTIEL DE LA PISTACHE EN VALLÉE DE L'AGLY : DES ACTIONS PRÉVUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Lors de la réunion d'information sur la culture du pistachier qui s'est déroulée vendredi 1er juillet 2022 à Cases-de-Pène, sous la présidence de Pierre Estève, l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly (APVA) et ses partenaires ont présenté les actions qu'ils souhaitent mettre en place afin de développer et sécuriser la filière.

Trois actions ont été proposées aux agriculteurs, porteurs de projet et élus du territoire. Les participants intéressés par une ou plusieurs de ces actions étaient invités à laisser leurs coordonnées. Toute personne intéressée peut encore s'inscrire à ces trois actions :

Action 1 : Créer des vergers pilotes | La première action concerne la mise en place de vergers pilotes suivis par le CFPPA de Rivesaltes. D'une superficie d'environ 2000 m² ces vergers permettront de confronter la croissance de plusieurs variétés de pistachiers aux conditions pédoclimatiques et de travailler sur un référentiel technique adapté aux territoires. Le CFPPA se propose de suivre 5 vergers ; 4 lieux sont déjà identifiés : Claira, Cases-de-Pène, Saint-Paul-de-Fenouillet, Rivesaltes (sur le site du lycée agricole). Une sélection des parcelles candidate sera cependant réaliser afin de disposer d'un éventail des différents terroirs de la vallée de l'Agly.

Action 2 : Réfléchir en commun sur la structuration d'une filière | Cette seconde action prévoit la constitution d'un groupe composé de 5 à 15 personnes directement intéressées par le projet (agriculteurs, élus, partenaires techniques, etc.) pour réaliser un travail de réflexion collective étalé sur 6 mois. Accompagné par un consultant mis à disposition gratuitement par l'Agence des Pyrénées, le groupe se réunira entre 4 et 8 fois pour cette formation-développement. Le but est de travailler sur la mise en place d'un programme d'actions concernant le modèle économique pour planter des pistachiers, la rentabilité, les outils de transformation nécessaire et les débouchés envisageables pour créer une filière locale.

Action 3 : Fonder une association de développement de la pistache sur le territoire | Sous l'impulsion de certaines communes désireuses de mettre à disposition des parcelles communales permettant à des agriculteurs de tester sans risque cette production, il est prévu la création d'une association. Celle-ci permettra de multiplier les zones test (en effet toutes ne pourront pas être suivies par le CFPPA), mutualiser les expériences et les connaissances (en lien avec l'action 1) et capter des financements pour implanter les vergers. Théophile Martinez, Maire de la commune de Cases-de-Pène, a ainsi annoncé qu'il prévoyait la plantation de pistachiers sur une parcelle communale de 2 ha pour l'hiver 2023/24.

En fin de réunion des annonces qui peuvent favoriser le développement d'une filière | Judith Carmona, Conseillère Régionale à l'agriculture présente à cette réunion a rappelé devant la trentaine de participants que la Région Occitanie accompagnait les agriculteurs sur des projets de plantation et sur la mise en œuvre d'outils collectifs. Elle a par ailleurs annoncé que la Région allait engager une réflexion sur l'éligibilité de la pistache dans les productions concernées par le Pass Agri Plantation.

Informations et inscription aux actions :
Association du Pays de la Vallée de l'Agly
04 68 53 39 48 | viticulture@valleedelagly.fr

